



🕒 DURÉE :
5 mois

👤 ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :
Formation en ligne de manière
asynchrone



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**DROIT DE LA CRÉATION DE
L'INNOVATION ET DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES**



Objectifs

Ce Diplôme Universitaire s'adresse aux publics en formation initiale ou continue, ainsi qu'aux professionnels disposant déjà d'une expérience dans les secteurs concernés et souhaitant renforcer leurs compétences afin d'accompagner l'évolution de leur parcours professionnel, à l'interface du droit et de la gestion, entre activité libérale et salariat, ainsi qu'entre secteurs privé et public.

Plus précisément, ce DU propose une formation centrée sur les problématiques les plus fréquemment rencontrées dans la pratique des droits de la propriété intellectuelle et du numérique. Il permet d'acquérir des compétences relatives à la protection des créations littéraires et artistiques (droit d'auteur, dessins et modèles, design, etc.), ainsi qu'à la protection des innovations commerciales et technologiques (marques, AOP, IGP, brevets, etc.).

La formation offre également une approche transversale de la régulation des technologies numériques et de l'innovation, en abordant notamment les enjeux liés à la protection des données personnelles (RGPD et conformité), au commerce électronique, à l'intelligence artificielle et, plus largement, aux nouveaux usages numériques en entreprise. Cette approche permet de mieux appréhender les implications juridiques et stratégiques de ces outils tant pour les entreprises, leurs clients que leurs salariés.

Enfin, le DU accorde une place centrale aux mécanismes de valorisation et de sécurisation des actifs immatériels par le contrat (licence, cession, accords de coexistence, partenariats, contrats de distribution ou d'apport, etc.), ainsi qu'aux actions de défense et de protection des droits, afin de répondre aux besoins opérationnels des professionnels confrontés à ces enjeux.

 **DIPLÔME DÉLIVRÉ :**
Diplôme d'Université

 **DURÉE :**
5 mois
de mi-janvier à mi-juin

 **VOLUME HORAIRE :**
135 heures au total

Publics visés

- **Etudiants diplômés** d'un BAC+2 en Droit, AES, Eco-gestion, d'un BUT, ou d'un Master 1 dans une autre discipline
- **Professionnels** : juristes et avocats, cadres, entrepreneurs



Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies, les apprenants diplômés d'un BAC+2 en Droit, AES, Eco-gestion, d'un BUT, ou d'un Master 1 dans une autre discipline. Il est également ouvert aux professionnels : juristes et avocats / cadres / entrepreneurs.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié :

- D'une validation partielle des acquis de l'expérience ou,
- D'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou,
- D'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

Une sélection en vue de l'admission est effectuée à partir de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation et d'un CV.

Capacité max : 25

Débouchés Professionnels

Métiers du droit :

- Spécialité droit de la propriété intellectuelle, numérique
- Avocat spécialisé
- Conseil juridique, cadre juridique d'entreprise ou d'organisation...

Master spécialisé en propriété intellectuelle :

- Spécialisation en propriété intellectuelle et numérique pour des professionnels déjà diplômés d'un autre master.

Contrôle des connaissances

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme de productions écrites ainsi que de QCM.

Programme

UE1 - Protection des créations et des innovations

45h

Module Protection des créations littéraire et artistiques

- L'univers des oeuvres protégeables 5h
- L'univers de l'auteur et des autres titulaires de droits 5h
- L'univers de la mode, des formes et du design 5h

Module Propriété industrielle

Protection des innovations commerciales

- Le droit des marques 10h
- AOP/IGP 5h

Protection des innovations technologiques

- Le droit des brevets 10h
- La protection des logiciels (droit d'auteur / brevet) 3h
- Les autres droits : bases de données, liens hypertextes, noms de domaine 2h

UE2 - Régulation des nouvelles technologies

45h

Les instruments de l'innovation

- Les supports de l'innovation : smart contracts, blockchain, crypto actifs, metaverse, liens hypertextes, noms de domaine 10h
- L'intelligence artificielle 5h

L'exercice de l'innovation

- La compliance digitale (RGPD) 10h
- Commerce électronique (sites web marchands, hébergeurs, publicité, consommation et distribution numérique) - CGV/CGU - politique de gestion des cookies 10h
- Responsabilité des acteurs du numérique (hébergeurs, plateformes, sites marchands, digital compliance) 10h

UE1 - Valorisation des créations et des innovations

45h

Valorisation par le contrat

- Technique contractuelle dans les contrats informatiques et de l'internet 10h
- Concurrence et PI 5h
- Contrats et PI : les contrats d'exploitation : licence, cession, accords de coexistence et les contrats de partenariat et de collaboration 10h
- Valorisation des actifs immatériels de l'entreprise (contrats de distribution et les contrats de recherche / apports en sociétés) 5h

La défense des droits

- Les actions administratives (INPI) 5h
- Les actions judiciaires 5h
- Les alternatives (modes amiables) 5h

Responsable pédagogique

Hélène Pujade,
Maître de conférences,
Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs

- **Alexandra Mendoza-Caminade**, Professeur des universités, Responsable du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle, Directrice de l'équipe EPITOUL (IP/IT) CDA, UT Capitole;
- **Gérard Jazottes**, Professeur des universités, UTCapitole;
- **Emmanuel Cordelier**, Professeur des universités, INU Champollion Albi;
- **Hélène Pujade**, Maître de conférences, UT Capitole;
- **Diogo Costa-Cunha**, Maître de conférences, Université Strasbourg · CEIPI;
- **Julien Douillard**, Maître de conférences, UT Capitole;
- **Sylvain Chatry**, Maître de conférences, Université de Perpignan;
- **Sophie Sabathier**, Maître de conférences, UT Capitole;
- **Kamilia Bentaieb**, Docteur en Droit, UT Capitole;
- **Laisa Ferreira**, Docteur en Droit, UT Capitole, Chercheur à l'ENM Bordeaux;
- **Claire Desprès**, Doctorante ATER, UT Capitole

Et de professionnels (liste indicative)

- **Pierre Favilli**, Conseil en propriété industrielle et Conseil européen en marques, dessins et modèles, Cabinet LEGIMARK;
- **Laura Viey**, Juriste marques au sein de l'Institut National de la Propriété Industrielle

Organisation

Le cycle de formation représente un volume horaire de **135 heures (examens inclus)**.

Ce DU propose une formation complète sur **5 mois de mi-janvier à mi-juin**.

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement.

La plateforme est accessible **24h/24 et 7J/7** durant la **période d'inscription à la formation**.

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : ducreation.eedu@ut-capitole.fr

Auprès du service **Executive Education and Digital University (EEDU)** de l'**Université Toulouse Capitole** :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027*



- Étudiant : 2800€
- FC non financé : 3000€
- FC financé : 3500€

*Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant. Informations non contractuelles, en attente du vote des instances.

Document d'information non contractuel réalisé au 01/06/2026

CONTACT :

Dominique ZOU
05 67 73 27 69
ducreation.eedu@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05 61 12 88 26

